RCS : ST NAZAIRE
Code greffe : 4402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00502
Numéro SIREN : 883 663 817
Nom ou dénomination : ABARCO INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2021 sous le numéro de dépôt 278

ABARCO INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : 9 rue des Salamandres - 44350 GUERANDE
883 663 817 RCS SAINT NAZAIRE

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 23 DECEMBRE 2020

LES SOUSSIGNES

1. **La société ABARCO MANAGEMENT**, société par actions simplifiée dont le siège social est 9 rue des Salamandres - 44350 GUERANDE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 881 885 024, représentée par Monsieur Nicolas JAMET, son Président,

2. **Madame Sophie DOUSCELIN-LAURIN**, née le 04 décembre 1980, à SAUMUR (49), de nationalité française, demeurant 6 allée du Caroué - 44380 PORNICHET,

ET

3. **Monsieur Guillaume HELARY**, né le 18 février 1984, à SAINT-BRIEUC (22), de nationalité française, demeurant 12 rue du parc des Menuns - 44350 GUERANDE

EN PRESENCE DE

4. **Monsieur Nicolas JAMET**, né le 25 septembre 1964, à GUERANDE (44350), de nationalité française, demeurant 14 quai Saint Jacques 44420 LA TURBALLE.

APRÈS AVOIR EXPOSÉ

1- Qu'ils sont seuls associés de la société par actions simplifiée dénommée « ABARCO INGENIERIE », dont le siège social est 9 rue des Salamandres - 44350 GUERANDE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 883 663 817, et dont le capital social de 5 000 € est divisé en 500 actions de même valeur.

2- Que l'article 25.1 (c) des statuts de la Société prévoit que les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte.

3- Qu'il est également envisagé de nommer :

- la société ABARCO MANAGEMENT en qualité de Président de la Société,
- Monsieur Nicolas JAMET en qualité de Directeur général de la Société.

ONT PRIS LES DÉCISIONS QUI SUIVENT, RELATIVES :

- au changement de Président de la Société,
- à la nomination d'un Directeur général de la Société,
- aux pouvoirs à donner en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Nicolas JAMET de ses fonctions de Président de la Société, les associés :

- prennent acte de cette démission,
- décident que cette démission prendra effet à compter de ce jour,
- décident de dispenser Monsieur Nicolas JAMET d'exécuter le préavis de 60 jours ouvrés stipulé à l'article 21.2 des statuts de la Société,
- remercient Monsieur Nicolas JAMET pour les services rendus et lui donnent quitus de sa gestion.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, les associés décident, à l'unanimité, de nommer pour une durée indéterminée avec effet à compter de ce jour :

- **la société ABARCO MANAGEMENT**, en qualité de Président de la Société,

- **Monsieur Nicolas JAMET**, né le 25 septembre 1964, à GUERANDE (44350), de nationalité française, demeurant 14 quai Saint Jacques - 44420 LA TURBALLE, en qualité de Directeur général de la Société. Il aura les mêmes pouvoirs que le Président de la Société.

Monsieur Nicolas JAMET, intervenant aux présentes, accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions.

TROISIEME DECISION

Les associés donnent, à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Fait à SAINT-NAZAIRE,
Le 23 décembre 2020,
En trois (3) exemplaires originaux.

La société ABARCO MANAGEMENT,
représentée par Monsieur Nicolas JAMET
signature précédée de la mention manuscrite :
« *Bon pour acceptation des fonctions de Président* »

Bon pour acceptation des fonctions de Président

Madame Sophie DOUSCELIN-LAURIN

Monsieur Nicolas JAMET
signature précédée des mentions manuscrites :
« *Bon pour démission des fonctions de Président* »
« *Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général* »

Bon pour démission des fonctions de Président
Bon pour acceptation des fonctions de directeur général

Monsieur Guillaume HELARY